

Section Européenne Italien

Objectifs

Enrichir ses compétences en langue

2 heures dans l'emploi du temps :

- L'heure d'italien correspond à une heure de découverte culturelle axée sur l'étude du cinéma, de la littérature et de toutes les manifestations artistiques anciennes et contemporaines propres à l'Italie.
- Une heure d'histoire et géographie dispensée en italien.

Acquérir de nouvelles compétences grâce à l'enseignement d'une discipline en langue étrangère

Cet enseignement permet de découvrir de nouveaux concepts, des méthodes pédagogiques différentes où l'esprit d'initiative est encouragé et d'avoir accès à des documents authentiques et diversifiés.

S'ouvrir à l'international et au dialogue interculturel/Se préparer à la mobilité professionnelle

L'objectif est d'introduire une dimension européenne dans les enseignements. Dans un monde où les échanges se mondialisent, les compétences en langues et l'ouverture interculturelle sont désormais des atouts décisifs tant sur le plan personnel que professionnel.

Obtenir un baccalauréat mention section européenne

Cette mention est un atout considérable lorsque l'élève renseigne son profil sur Parcoursup.

La section européenne constitue une excellente préparation aux filières dans lesquelles une très bonne maîtrise des langues vivantes est nécessaire : écoles de commerce – écoles d'ingénieurs – droit – communication – tourisme – hôtellerie – relations internationales – traduction et interprétariat – grandes écoles – Sciences Po- CPGE



En seconde

- 2,75h de cours d'italien
- 1 h de renforcement
- 1h d'histoire-géographie assurée en italien (DNL)

En Première et Terminale

- 2h de cours
- 1h de renforcement
- 1h d'histoire-géographie assurée en italien (DNL)

Vrai ? Faux ?

- ✓ Je peux m'inscrire en Section Européenne si je n'ai jamais fait d'italien ? **FAUX**, je dois être inscrit en italien LVB (2^{ème} langue)
- ✓ Je peux commencer la Section Européenne en premières ? **VRAI**
- ✓ Je peux suivre la Section Européenne en section technologique ? **VRAI**
- ✓ Je dois passer un examen écrit? **FAUX**, je passe un oral en interne (au lycée) devant deux professeurs
- ✓ Je dois réviser toutes mes années de Section Européenne pour l'épreuve finale ? **FAUX**, seul le programme des 2 années terminales est à réviser

Pour obtenir la mention européenne, deux conditions sont nécessaires :

- ✚ *avoir obtenu une note égale ou supérieure à 12 sur 20 à l'évaluation de contrôle continu de la langue de la section*
- ✚ *avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à une évaluation spécifique de contrôle continu visant à apprécier le niveau de maîtrise de la langue acquis au cours de la scolarité en section européenne.*